
Programme de Formation

L'essentiel du RGPD : Mettre en conformité son établissement

Contenu pédagogique



Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mettre en œuvre une démarche de mise en conformité RGPD au service d'un établissement sanitaire ou médico-social.



Public visé - Niveau Débutant

Relai DPO établissement



Description

Les fondamentaux de la protection des données personnelles

Réflexes et bonnes pratiques au quotidien

Le droit des personnes et leur application

La mise en conformité RGPD pas à pas

La sécurité des traitements : point de vue juridique

Les traitements liés aux usagers et RH à l'épreuve du RGPD

La sécurité des traitements : point de vue technique

L'étude d'impact sur la vie privée (PIA)



Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès :

- Satisfaire aux pré requis
- Inscription sous réserve de la validation par le service formation de l'établissement

A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou au commanditaire.

La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

Délais d'accès :

A réception de la demande de pré-inscription, notre organisme de formation, contactera le commanditaire sous 30 jours.

La formation planifiée selon les disponibilités définies avec votre établissement est réalisée sous réserve de la réception de la convention signée.



Modalités pédagogiques

En présentiel activités mixtes privilégiant la participation active des apprenants (exposé interactif, exercices de découverte, construction collective, temps individuels de réflexion, quizz, ...).





Profil formateurs

Consultant spécialiste Cybersécurité



Moyens et supports pédagogiques

A la charge de l'organisme de formation :

Support pédagogique

Travaux pratiques basés sur : Mise en situation

A la charge de l'établissement :

Accès internet

1 PC par participant

Vidéoprojecteur / Paperboard



Compétences visées

- Identifier les concepts et les définitions
- Appliquer le droit des personnes
- Sécuriser ses traitements d'un point de vue juridique
- Sécuriser ses traitements d'un point de vue technique
- Mettre en pratique la mise en conformité



Modalités d'évaluation et de suivi

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur exercices ou quiz pour certaines formations
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant



Informations sur l'accessibilité

Pour toute situation de handicap à prendre en compte, veuillez contacter nos référentes

Emmanuelle VALANT (site de Toulouse), ou Rozenn COTTO (site de Rennes)

Par mail à l'adresse de l'organisme de formation ou par téléphone au 05 34 61 50 00 afin d'étudier la solution adaptée à votre besoin.

Organisation

***Durée de la formation*****21 heures*****Modalité d'organisation*****Présentiel*****Nombre de participants*****Minimum : 1****Maximum : 8*****Tarification (Net de taxes)*****INTER (par participant)
0,00 €****INTRA
5 100,00 €**